AVANT ART. PREMIER N° 991

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2023

### INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 991

présenté par

M. Nury, M. Rolland, Mme Gruet, Mme Louwagie, Mme Dalloz, M. Bazin, M. Bourgeaux, M. Brigand, M. Dumont, Mme Frédérique Meunier, M. Dubois, Mme Corneloup, M. Viry, M. Thiériot, M. Taite, Mme Anthoine, M. Descoeur, M. Forissier, M. Dive et M. Habert-Dassault

-----

### **AVANT L'ARTICLE PREMIER**

À l'intitulé du titre Ier, après le mot :

« destinées »,

insérer les mots :

« à faciliter et ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement permet d'intégrer la notion de simplification des procédures au titre Ier du projet de loi, en faisant écho à la rédaction de l'intitulé du chapitre V de ce même titre (« Faciliter et accélérer l'implantation d'industries vertes »).